



F. Ducrest © UNIL

# évaluation de la maîtrise ès sciences en science forensique

## RAPPORT DE SYNTHÈSE 2017

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

École des sciences criminelles

Mars 2018

# 1 bilan de la phase d'auto-évaluation

## 1.1 Introduction

Le processus d'auto-évaluation 2017 de la maîtrise ès Sciences en science forensique (MSc SF) porte un regard introspectif sur les récentes années de la formation de 2<sup>e</sup> cycle en science forensique. Même si la perspective du processus se focalise tout naturellement sur cette maîtrise, les observations et réflexions doivent être envisagées en tenant compte de l'intégration et de l'interdépendance de ce cursus parmi les autres masters de l'Ecole des sciences criminelles (ESC). Le MSc SF n'est pas un programme qui se déroule de manière indépendante ; il se nourrit de savoirs et de compétences qui sont partagés avec d'autres formations de l'ESC, de la Faculté, de l'UNIL voire d'institutions partenaires. La richesse qui découle de cet équilibre entre transversalité et spécificité est un élément central qui a accompagné la démarche d'auto-évaluation.

## 1.2 déroulement de l'auto-évaluation

Une commission composée par une représentation de l'ensemble des corps a eu notamment pour tâches de déterminer la démarche et les objectifs de cette auto-évaluation; d'établir les questionnaires et focus groups; de collecter, réunir et traiter les données nécessaires à l'évaluation; de réaliser les analyses SWOT et de rédiger un rapport d'auto-évaluation à l'intention de la direction de l'Université ainsi que le présent rapport de synthèse.

L'auto-évaluation du cursus s'est fondée sur la collecte et l'analyse de données issues de différentes sources:

- des questionnaires en ligne:
  - aux étudiant-e-s actuellement inscrit-e-s dans le cursus MSc SF;
  - aux diplômé-e-s du MSc SF en 2014, 2015 et 2016;
  - au corps intermédiaire de l'ESC;
- deux focus groups du corps professoral (15 professeur-e-s de l'ESC);
- des statistiques UNISIS sur le cursus;
- un bilan agrégé des résultats d'évaluations des enseignements du cursus MSc SF.

## 1.3 bilan

La démarche scrute les points forts et les faiblesses du MSc SF et sert ensuite de fondement à l'articulation d'un Plan de développement qui, par essence, tend à une amélioration du cursus, et donc donne un relief particulier aux faiblesses. Il nous paraît indispensable de ne pas s'attacher à l'impression inévitablement biaisée que la démarche tend à suggérer. Dans l'ensemble, on peut affirmer que le MSc SF se porte bien. Les appréciations de l'ensemble des corps relèvent de manière unanime et massive la satisfaction qui est portée à ce programme : **97% des récent-e-s diplômé-e-s et 90% des étudiant-e-s actuel-le-s disent apprécier ce Master !** Cette satisfaction se traduit d'ailleurs par un dynamisme général au sein de l'ESC pour développer le cursus, l'ajuster et le perfectionner.

## 1.4 points forts principaux

- L'équilibre entre transversalité et spécialisation du MSc SF;
- la stratégie d'enseignement articulée autour de composantes théoriques et pratiques fortes;
- les relations étroites avec le monde professionnel local et international qui débouchent sur des interventions et collaborations qui profitent aux étudiant-e-s;
- la flexibilité du cursus et la diversité des cours à options disponibles;

- le pilotage par des professeur-e-s répondant pour chaque orientation assure un relais efficace entre le corps enseignant et les étudiant-e-s
- la compétence, le dynamisme, la motivation et la disponibilité du corps enseignant et sa passion pour les domaines enseignés;
- diversité et la qualité des équipements techniques;
- l'opportunité qu'offre la récente orientation Investigation et identification numériques pour développer et repenser la contribution du numérique de manière globale dans l'institution.

## 1.5 points faibles principaux

- Le cursus est encore peu connu et valorisé en dehors de ses champs professionnels usuels. Le MSc SF manque aussi d'une communication claire quant aux conditions d'accessibilité;
- la flexibilité offerte et le nombre d'heures présentielles hebdomadaires prévues aboutissent à des conflits d'horaire récurrents;
- la formalisation des objectifs pédagogiques et des descriptifs des enseignements est encore lacunaire;
- les cas complexes sont perçus par les étudiant-e-s comme une expérience très stressante;
- la transmission de documents d'enseignement aux étudiant-e-s manque de cohérence et de systématique;
- le manque de locaux adaptés aux enseignements est un problème critique;
- les étudiant-e-s n'ont pas d'espaces de travail à disposition;
- les problèmes de redondance de certains enseignements, en particulier par rapport au Bachelor en science forensique (Bsc SF);
- la mobilité est peu valorisée;
- Le sentiment des étudiant-e-s que l'ESC est peu préoccupée par les débouchés du cursus.

## 1.6 remarques

Plusieurs des faiblesses, menaces et opportunités relevées dans le bilan du cursus avaient déjà été identifiées avant la mise en œuvre de la procédure d'auto-évaluation. Des démarches concrètes découlant de ces constatations ont déjà été amorcées. Elles n'apparaissent pas dans le plan de développement proposé. Ces initiatives sont essentielles, et ne doivent aucunement céder le pas sur les propositions qui sont avancées dans le Plan de développement. Ce dernier doit se concevoir comme un complément aux efforts qui sont en cours.

Le Plan de développement proposé est ambitieux. Il a été formulé en n'exprimant que les ressources actuelles de l'ESC. Il est toutefois illusoire de penser que l'ensemble des objectifs proposés pourra être poursuivi et achevé uniquement avec ces ressources. L'implication du corps professoral et du personnel administratif et technique dans la bonne marche du MSc SF – et des autres programmes de l'ESC – est déjà conséquente. La bonne volonté des personnes qui participeront aux développements suggérés et la capacité d'innovation de l'ESC seront des moteurs indispensables à la réalisation du Plan de développement; ils permettront d'atteindre certains objectifs fixés, mais probablement pas tous, tant la marge de manœuvre est limitée.

## 2 recommandations des experts et discussion

Le rapport et les recommandations des experts corroborent globalement les conclusions de la commission et soulignent la qualité du travail effectué dans le cadre de cette évaluation de cursus.

Les principales recommandations et remarques des experts sont présentées et discutées ci-dessous.

### 2.1 L'ouverture internationale

Les experts ont relevé le manque de politique consensuelle sur la question de l'ouverture internationale et de la place de la langue anglaise. Les experts externes sont d'avis qu'une plus grande ouverture internationale amènerait de nouvelles perspectives pour une fertilisation par le monde international et renforcerait la mobilité des étudiant-e-s.

La dimension francophone du programme est importante, car, d'une part, le cursus en science forensique de l'ESC est le seul existant en français sur le plan international, alors qu'il en existe beaucoup en anglais, et, d'autre part, que la langue officielle de l'UNIL reste le français. Concernant la diffusion internationale plus large, il faut souligner les développements récents (FIP, MOOC) et la virtualisation, qui permettent déjà actuellement à l'Ecole de proposer à l'étranger une série de cours en anglais. L'idée de développer d'autres cours virtualisés en anglais pourrait accroître l'offre d'enseignement au niveau international. Ces cours pourraient aussi être réutilisés partiellement dans nos cursus, permettant à terme une intégration éventuelle plus intensive d'étudiant-e-s maîtrisant la langue anglaise.

Cette problématique a également été identifiée par la commission et le Décanat. Elle est incluse dans l'objectif #7 du plan de développement (attractivité du Master auprès des étudiant-e-s n'ayant pas effectué le BSc SF de l'ESC).

### 2.2 Dimension numérique

Les experts relèvent que le programme, la philosophie, les buts et les aspects pratiques de l'orientation « investigation et identification numériques » devraient être réévalués de manière régulière. Ce champ d'application nécessite un alignement avec l'orientation de l'école, en particulier, la philosophie transversale dans l'espace juridique et sécuritaire.

Nous partageons l'avis des experts sur cette philosophie transversale qui est à notre sens incluse dans l'objectif #2 du plan de développement. Il est important de préciser ici que la construction actuelle de cette orientation, comme du cursus dans son ensemble, s'inscrit déjà pleinement dans une perspective académique, et non purement technique.

L'intégration des problématiques numériques dans les cas complexes est considérée comme essentielle.

Cette recommandation confirme une des actions suggérées à l'objectif #8 du plan de développement (réflexion sur le redimensionnement des cas complexes). Suite à la recommandation des experts, et s'agissant d'un axe prioritaire transversal, un complément à ce sujet a été ajouté dans l'objectif #2 qui revêt une priorité plus élevée.

### 2.3 Locaux et ressources humaines

Des aménagements structurels devraient être trouvés pour adapter la taille du corps enseignant et du support administratif et technique (limité par rapport à d'autres unités de l'université) et

supprimer la carence de locaux et améliorer de ce fait la sécurité des étudiant-e-s

La question des locaux fait l'objet de l'objectif #4 du plan de développement. Cet objectif, dont l'importance est soulignée par les experts externes, apparaît de manière récurrente et pressante depuis plus d'une décennie, notamment lorsque les activités de l'ESC sont évaluées (par ex. la dernière évaluation du Bachelor en science forensique). Aucun projet n'a jusqu'ici abouti. Le dernier d'entre eux, celui de la rénovation de l'Amphipôle, sera réalisé, au mieux en 2024. L'occupation à court terme d'une partie de l'actuel Amphipôle est à l'étude pour permettre d'améliorer provisoirement les conditions de sécurité.

La question de l'extension du corps professoral et du PAT se pose effectivement. La commission et les experts externes insistent sur les dimensions numériques pour lesquelles il manque encore de moyens pour couvrir les enjeux identifiés. L'ESC regrette que le poste partiel en investigations numériques actuellement en procédure de sélection (poste dédié au master en droit, DCS) ne concernera pas les étudiant-e-s du cursus forensique. L'ESC manque ainsi une occasion de couvrir ses besoins par un poste complet, plus attractif, qui aurait offert une combinaison répondant à cette recommandation.

### 2.4 Les débouchés professionnels

Améliorer la communication avec les étudiant-e-s et les partenaires externes, par exemple par le biais d'un comité consultatif regroupant des représentant-e-s des employeurs/partenaires institutionnels, des représentant-e-s des étudiant-e-s et des membres du personnel de l'ESC. Apporter aussi une attention particulière à la promotion de cette formation dans d'autres secteurs professionnels pertinents (p.ex. agences de renseignement).

Cette recommandation s'inscrit tout à fait dans le cadre de l'objectif #9 du plan de développement.

La proposition de mise en place d'un comité consultatif comporte des aspects intéressants et cette opportunité sera débattue en interne. Toutefois, elle implique également un accroissement des tâches administratives de conduite du master. Les charges administratives et les sollicitations qui pèsent actuellement sur le corps professoral ne cessent de s'accroître, alors que le plan d'action issu de la dernière évaluation de la Faculté demandait de les réduire.

Si un accroissement des structures administratives de l'ESC devait permettre une mise en œuvre de la recommandation, cet organe devrait prendre en compte la question de l'enseignement, mais également au moins le soutien à la recherche, l'organisation de stages, le soutien à l'organisation de manifestations et la mobilité.

La communication vers les étudiant-e-s et les milieux professionnels est une préoccupation permanente. Il convient tout de même de souligner que l'ESC est déjà très proche des milieux professionnels (réseaux des professeur-e-s et de la Direction de l'ESC, expertises judiciaires, formations continues, etc.). Elle s'appuie aussi sur ses associations qui organisent chaque année une série de manifestations avec des acteurs professionnels et qui rassemblent de nombreuses offres d'emplois.

Cette recommandation s'inscrit également dans le cadre de l'objectif #9 du plan de développement.

Il faut noter que cette recommandation se heurte aux structures modestes de l'Ecole et que l'une de ses associations (Think Forensic) en a déjà fait une de ses activités principales.

# 3 plan de développement

objectifs	actions envisageables	indicateurs	ressources	échéances
<b>1. Parachever et appliquer une politique cohérente d'admission</b> Priorité : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En s'appuyant sur les objectifs du cursus, définir les enseignements pouvant faire partie d'un programme de mise à niveau (condition d'admission) en fonction du cursus antérieur de bachelor suivi</li> <li>- Clarifier la procédure et les critères de construction d'un programme de mise à niveau (préalable ou intégré) tenant compte du cursus de bachelor des étudiant-e-s</li> <li>- Structurer un registre des programmes de mise à niveau attribués (mémoire des décisions) en fonction des provenances et des branches</li> </ul>	Uniformisation du niveau de compétences des étudiant-e-s dès la fin du premier semestre du cursus	Commission d'admission et des équivalences (CAE) Répondants du Master Commission d'enseignement et de la recherche (CER)	<b>En cours</b> Pour la rentrée académique 2019-2020
<b>2. Améliorer le suivi transversale et la coordination du cursus dans différents domaines</b> Priorité : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la coordination du pilotage du cursus et des différentes orientations par une interaction plus étendue des répondants</li> <li>- Définir une stratégie de développement du cursus qui vise à maintenir les différents niveaux d'équilibre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transversalité / spécialisation</li> <li>- Diminution / multiplication des enseignements (et examens)</li> <li>- Enseignements internes / enseignements externalisés</li> <li>- Exigence académique / formation professionnalisante</li> </ul> </li> <li>- Intégrer de manière plus transversale la composante numérique dans les enseignements pratiques et théorique</li> <li>- Réaliser un suivi particulier de l'orientation numérique du cursus et de son adéquation avec la stratégie transversale de l'Ecole</li> </ul>	Réunions régulières des répondants	Répondants du Master Corps professoral CER	Pour la rentrée 2019-2020
<b>3. Réduire les redondances entre enseignements de Bachelor et de Master</b> Priorité : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour les objectifs pédagogiques pour chacun des enseignements</li> <li>- Communiquer les retours des étudiant-e-s aux enseignant-e-s concerné-e-s (réponses du questionnaire)</li> </ul>	Publication d'un catalogue des cours actualisé	Ingénieur pédagogique (IP) + CER Président de la Commission	<b>En cours</b> Pour la rentrée académique 2018-2019
<b>4. Régler le problème de carence de locaux et de sécurité</b> Priorité : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre attentivement le développement des nouveaux locaux dans le bâtiment Amphipole afin qu'ils répondent entièrement aux besoins</li> <li>- Trouver des solutions logistiques et pédagogiques à court terme pour permettre le bon déroulement des enseignements</li> </ul>	Extension de l'ESC dans ses nouveaux locaux	Direction + commission dédiée IP + enseignant-e-s concerné-e-s	2023
<b>5. Évaluer et ajuster les déséquilibres du plan d'études</b> Priorité : 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajuster l'équilibre entre la charge de travail demandée par les différents enseignements et les crédits qui leur sont attribués</li> <li>- Amorcer une réflexion sur la pertinence de mettre en place au sein de l'ESC des enseignements actuellement dispensés dans des institutions externes</li> <li>- Proposer des pistes envisageables pour réduire la rigidification des horaires inhérentes aux cours dispensés hors de l'ESC.</li> </ul>	Résultats d'une réflexion sur le plan d'étude et sa mise en oeuvre	Répondants du Master + IP CER Direction ESC	fin 2019

objectifs	actions envisageables	indicateurs	ressources	échéances
<p><b>6. Améliorer la mobilité</b> Priorité : 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir un groupe de travail sur la mobilité autour des personnes qui sont déjà en contact avec le Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME)</li> <li>- Formaliser une politique de mobilité précisant les conditions à la mobilité d'une étudiante ou d'un étudiant du cursus, ainsi que les procédures à suivre (en s'appuyant sur les ressources et documents du SASME)</li> <li>- Communiquer cette politique de mobilité</li> <li>- Étendre de manière raisonnable l'offre de mobilité (accords ciblés avec des partenaires clés)</li> </ul>	<p>Diffusion d'un dossier de communication sur la mobilité au Master SF Signature d'accords avec des partenaires clés</p>	<p>Groupe de travail Mobilité Direction ESC</p>	<p><b>En cours</b> fin 2020</p>
<p><b>7. Évaluer l'attractivité du Master auprès des étudiant-e-s n'ayant pas effectué le BSc SF de l'ESC</b> Priorité : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les raisons du niveau actuel d'attractivité du MSc SF : <ul style="list-style-type: none"> <li>- auprès des étudiant-e-s qui ont effectué leur cursus précédent à l'UNIL, mais qui ne sont pas diplômé-e-s du BSc SF</li> <li>- auprès des étudiant-e-s qui ne disposent pas d'un diplôme de niveau bachelor de l'UNIL</li> </ul> </li> <li>- Porter une réflexion sur la pertinence d'accroître la part de l'anglais dans les enseignements</li> </ul>	<p>Résultats d'une réflexion sur l'attractivité du Master, et l'opportunité de la modifier</p>	<p>Répondants du Master Corps professoral Direction ESC</p>	<p>Pour la rentrée académique 2022-2023</p>
<p><b>8. Amorcer une réflexion approfondie sur les « cas complexes »</b> Priorité : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer une sous-commission de la CER qui regroupe les responsables des enseignements « cas complexes », ainsi que des délégué-e-s des assistant-e-s et des étudiant-e-s</li> <li>- Analyser les retours des étudiant-e-s, des diplômé-e-s, du corps intermédiaire et du corps professoral par rapport à ces enseignements</li> <li>- Proposer des options de redimensionnement des enseignements « cas complexes » pour maintenir leur valeur pédagogique, tout en maîtrisant la pression générée et en ménageant la flexibilité nécessaire au suivi parallèle d'autres enseignements</li> <li>- Évaluer la pertinence/possibilité de mettre sur pied des cas complexes pour/avec l'orientation Identification et investigation numériques</li> </ul>	<p>Proposition d'une feuille de route d'actions pour le redimensionnement des enseignements de « cas complexes »</p>	<p>Commission dédiée CER</p>	<p>Pour la rentrée 2019-2020</p>
<p><b>9. Améliorer l'implication de l'ESC sur la question des débouchés professionnels</b> Priorité : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre les activités professionnelles occupées par les diplômé-e-s du MSc SF</li> <li>- Informations aux étudiant-e-s sur les débouchés possibles durant le cursus</li> <li>- Organisation d'événements avec des employeurs potentiels (autres que les milieux traditionnels), en collaboration avec les associations partenaires (AESC, ADSC, Think Forensic)</li> </ul>	<p>Veille de l'évolution des métiers occupés par les diplômé-e-s Mise en place d'une séance d'information</p>	<p>Secrétariat + Alumnil Direction ESC</p>	<p>Pour la rentrée académique 2018-2019</p>